

COMMUNIQUE DE PRESSE

Services techniques de Saint-Imier et Syndicat des eaux Courtelary – Cormoret

Alimentation en eau potable de Courtelary et Cormoret, une coopération réussie

Les Services techniques de Saint-Imier et le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret ont récemment procédé à la mise en service de la conduite d'alimentation de secours entre la station de pompage de La Raisetette (Cormoret) et le réseau du Syndicat.



Cette infrastructure est capable d'assurer la consommation moyenne en journée des deux communes soit env. 350l/min. Il s'agit du dernier élément de l'alimentation en eau potable du Syndicat qui va servir en cas de problème sur la conduite principale reliant la station de la Raisetette au réservoir de SolBoz ou au réservoir lui-même.

Comme le Syndicat a pris l'option de ne plus utiliser ses propres sources mais d'être alimenté totalement par Saint-Imier, il a été nécessaire de mettre en place une deuxième liaison par sécurité. Ce concept permet aussi de maintenir la réserve incendie des 2 villages même en cas de problème d'alimentation en eau en espérant comme toujours ne pas devoir l'utiliser.

Plusieurs tests ont été réalisés pour contrôler l'ensemble du système et en particulier la question des pressions hydrauliques. Confirmation a ainsi été obtenue que les consommateurs ne vont pas ressentir de variation de pression dans leurs bâtiments. Seul un léger ressenti du produit de désinfection injecté dans l'eau (dioxyde de chlore) pourrait être constaté lors des changements de conduite d'alimentation.

Lors de cette journée de mise en service, le Syndicat a également supprimé une vanne de régulation de pression qui avait été installée il y a deux ans au chemin de la Peluse à Cormoret pour permettre d'augmenter progressivement la pression du réseau suite à la mise en service du réservoir Solboz.

Le partenariat entre le Syndicat et les Services techniques de Saint-Imier entre maintenant dans sa phase d'exploitation. Il assure aux consommateurs une alimentation en eau de boisson de qualité et une surveillance menée par des professionnels. Si la fourniture de l'eau potable est de la responsabilité de Saint-Imier, les fontainiers du Syndicat assurent la gestion et l'entretien de leur réseau ainsi que la distribution depuis le réservoir jusqu'aux robinets.

Il reste maintenant aux consommateurs d'utiliser l'eau distribuée de manière parcimonieuse même si notre région ne connaît pour l'instant pas de problème de ressources et que son prix et sa qualité sont très compétitifs en comparaison avec les eaux en bouteille.

Les Services techniques de Saint-Imier et le Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret restent à disposition pour tout complément d'information. (cha)

24.05.2023